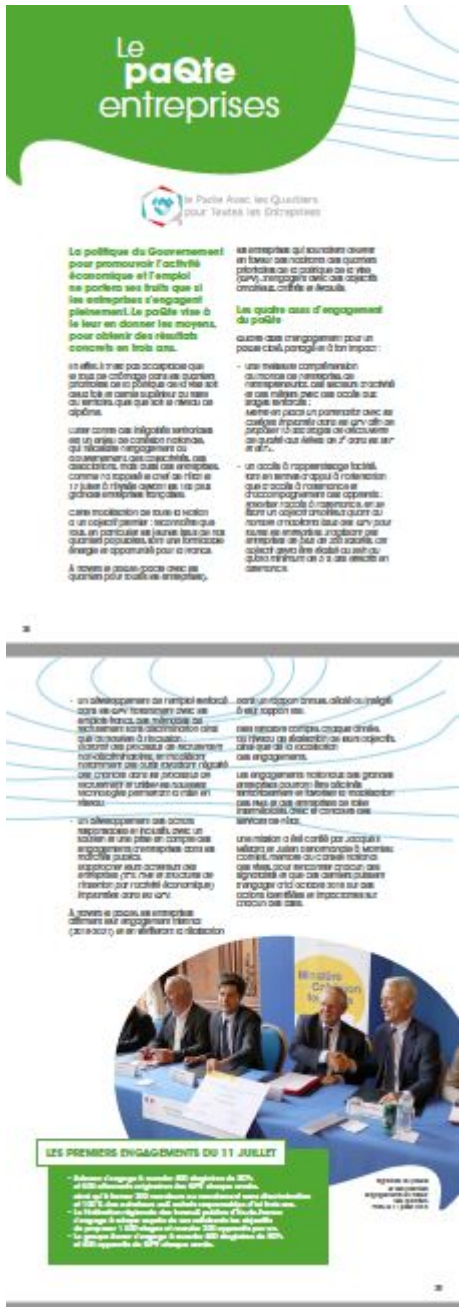


Publié sur (<http://pol-ville.cget.gouv.fr>)

Accueil > La paQte avec les entreprises

La paQte avec les entreprises ^[1]



Le paQte entreprises

Le PaQte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises

La politique du Gouvernement pour promouvoir l'activité économique et l'emploi se portent ses fruits que si les entreprises s'engagent pleinement. Le paQte vise à le leur en donner les moyens, pour obtenir des résultats concrets en trois ans.

En effet, il n'est pas acceptable que se tous les efforts pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville aient été et soient toujours ou ne soient que des lettres mortes qui ne servent à rien.

C'est contre ces inégalités territoriales que le Gouvernement a lancé, en 2015, un appel de confiance nationale qui sollicite l'engagement des entreprises, mais aussi des entreprises, comme nous espérons le voir en 17 juillet à l'occasion de la plus grande entreprise française.

Cette mobilisation de tous les acteurs d'un territoire permet de recréer une dynamique positive, en particulier en faveur des quartiers prioritaires, pour une véritable énergie et opportunité pour le terrain.

A travers ce paQte, nous espérons que les entreprises puissent se mobiliser, pour tous les territoires.

Les quatre axes d'engagement du paQte

Quatre axes d'engagement pour un paQte concret, porteur d'un fort impact :

- une véritable complémentarité des missions des entreprises, des collectivités, des acteurs sociaux et des citoyens, pour une action globale et cohérente ;
- une action portée par les entreprises avec les collectivités locales, dans un esprit de partenariat et de co-construction ;
- un accès à l'accompagnement local, vers les territoires d'origine, pour les entreprises qui souhaitent s'implanter dans les quartiers prioritaires ;
- un accès à l'accompagnement local, vers les territoires d'origine, pour les entreprises qui souhaitent s'implanter dans les quartiers prioritaires ;

Les engagements des entreprises

- un développement de l'emploi local, dans les entreprises, avec les acteurs locaux, pour favoriser la création d'emplois ;
- un développement des compétences, pour favoriser la formation et l'insertion des jeunes ;
- un développement des services, pour favoriser la qualité de vie des habitants ;
- un développement des infrastructures, pour favoriser la mobilité et la qualité de l'environnement ;
- un développement des équipements, pour favoriser la qualité de l'environnement ;
- un développement des services, pour favoriser la qualité de vie des habitants ;
- un développement des infrastructures, pour favoriser la mobilité et la qualité de l'environnement ;
- un développement des équipements, pour favoriser la qualité de l'environnement ;

LES PREMIERS ENGAGEMENTS DU 17 JUILLET

- Le groupe Carrefour a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Lidl a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Auchan a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Casino a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Leclerc a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Leroy Merlin a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Brico a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Castorama a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Brico a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.
- Le groupe Castorama a investi 100 millions de € dans les quartiers prioritaires de la région Île-de-France.

URL source (modified on 19/07/2018 - 15:57): <http://pol-ville.cget.gouv.fr/node/6996?destination=node/6831>

Liens

[1] <http://pol-ville.cget.gouv.fr/content/La-paQte-avec-les-entreprises>